

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur François Lessard, le 27 octobre 2020, à 18 h 45, à la bibliothèque de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents: François Lessard, Karine Masson, Karo Madore, Maryse Blanchette et Pamela B. Steen
- ▶ personnels: Bélangère Dubreuil, Éline Desrosiers, Sonya Bérubé et Sylvain Véronneau
- ▶ élève(s): Carl-Olivier Madore et Gabriel Gilbert
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire:
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Kristine Côté

MOT DE BIENVENUE

Hugues Émond souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Par la suite, un tour de table est fait afin que chacun des membres puisse se présenter.

DÉSIGNATION DE LA RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT

Il est proposé par Monsieur Hugues Émond d'attribuer le poste de secrétaire des séances du conseil d'établissement 2020 à Madame Kristine Côté.

CE005-20-937

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation de la responsable du secrétariat
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 juin 2020
- 4) Procédure pour l'élection à la présidence
 - a) Élection à la présidence
- 5) Secrétariat
- 6) Questions du public
- 7) Règles de régie interne (adoption)
- 8) Déclaration conflits d'intérêt

- 9) Formation obligatoire à l'intention des membres des conseil d'établissement
- 10) Personnes représentantes de la communauté (art 2)
- 11) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
- 12) Calendrier des rencontres du conseil d'établissement. (adoption)
- 13) Échéancier général. (approuve)
- 14) Normes et modalités d'Évaluation. (approuve)
- 15) Information des élèves
- 16) Information de la direction
 - (a) Convention de gestion
- 17) Information du comité de parents
- 18) Information des membres du personnel
- 19) Correspondance
- 20) Prochaine rencontre
- 21) Levée de l'assemblée

Sur la proposition de François Lessard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec le point ajouté.

ADOPTÉE

CE005-20-938 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUIN 2020

Sur la proposition de Sonya Bérubé, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 juin 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

► SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Hugues Émond fait un retour sur un point du procès-verbal concernant les activités scolaires. Il mentionne qu'en temps de pandémie, il est interdit de recevoir des groupes autres que les élèves de l'école.

CE005-20-939 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Maryse Blanchette propose François Lessard au poste de président. Monsieur Lessard accepte le poste de président du conseil d'établissement 2020-2021.

ADOPTÉ

► SECRETARIAT

Suite au départ de Christine Rondeau au poste de secrétaire de gestion, c'est Kassandra Côté Charest qui a eu le poste. Étant présentement en congé de maternité jusqu'en janvier, ce sera Kristine Côté qui assurera son remplacement le lundi, mardi et mercredi ainsi que Annick Gauthier le jeudi et vendredi.

► QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

RÉGIE INTERNE

Monsieur Hugues Émond fait la lecture du document présentant les règles de régie interne du conseil d'établissement.

Il précise que le choix du président équivaut à 2 votes et que les sujets de l'ordre du jour doivent rester à un seul objet obligatoirement.

Il propose d'ajouter un point pour la présence en visioconférences.

Sur la proposition de François Lessard, il est résolu de reporter l'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement à la prochaine rencontre.

► DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS

Hugues Émond explique que tout membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Un formulaire de déclaration de conflits d'intérêts est distribué à tous les membres, si besoin il y a.

► REPRÉSENTANT(E)S DE LA COMMUNAUTÉ

Hugues Émond mentionne que le conseil d'établissement peut nommer deux représentants de la communauté pour siéger aux séances du conseil. Ces membres n'ont pas le droit de vote, mais peuvent exprimer leur opinion sur les sujets de l'ordre du jour.

François Lessard nous soumet les noms de Émilie Vanasse et de Étienne Gauthier, qui ont manifesté leurs intérêts à être représentant de la communauté. Ils seront invités pour la prochaine rencontre.

► BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le budget alloué pour la prochaine année est de 1070,00\$.

Hugues Émond explique les règles d'utilisation de ce budget. Il énumère les réclamations qui peuvent être remboursées, telles que :

- Frais de déplacement ou de repas
- Frais de gardiennage (augmenté à 8,00 \$)
- Formation sur le fonctionnement du conseil d'établissement pour les parents seulement
- Frais de représentation à un événement de l'école (ex : souper de la Fondation, soirée artistique) *Exclusion : billet graduation*
- Possibilité d'un repas pour la dernière rencontre du conseil d'établissement.

CE005-20-940 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Hugues Émond propose un calendrier de dates pour les séances du conseil d'établissement qui se tiendront à la bibliothèque à 19 h 00

Les dates suivantes ont été retenues :

- ✓ 27 octobre 2020
- ✓ 15 décembre 2020
- ✓ 12 janvier 2021
- ✓ 9 février 2021
- ✓ 13 avril 2021
- ✓ 8 juin 2021

Sur la proposition de Sonya Bérubé, il est résolu d'adopter les dates, l'heure et lieu énumérés sur le calendrier des séances 2020 – 2021.

ADOPTÉE

CE005-20-941 ÉCHÉANCIER GÉNÉRAL

La programmation des activités éducatives 2020 – 2021 est basée selon les restrictions imposées à ce moment.

Les activités doivent être pratiquées par bulles scolaires.

Trois scénarios sont envisagés pour la graduation.

Sur la proposition de Pamela B. Steen, il est résolu d'approuver l'échéancier général des sorties éducatives 2020 – 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Hugues Émond explique que le retard de la première communication a permis une stabilité et d'aider les élèves à rattraper le retard encouru par le confinement.

Il y a officiellement 2 étapes cette année, toutes deux ayant une pondération de 50%. Le 1^{er} bulletin sera produit au plus tard le 22 janvier 2021 et devra présenter un résultat sur toutes les disciplines et toutes les compétences. Il en sera de même pour le 2^e bulletin qui sera transmis au plus tard le 10 juillet 2021.

En ce qui a trait aux épreuves ministérielles, des informations plus précises nous seront transmises.

Il est résolu de reporter l'adoption des normes et modalités d'évaluation à la prochaine rencontre.

► **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Les représentants des élèves ont quitté plus tôt. Sylvain Véronneau nous parle des activités pour Halloween. Une maison hantée est installée par les élèves dans le corridor de la palestre et un concours de costume est organisé.

Un bingo est en préparation comme activité de Noël.

Le comité du bal, un groupe de 8-9 élèves très respectueux de la situation de crise sanitaire actuelle, est en préparation de trois scénarios en ce qui a trait au bal de fin d'année.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

Monsieur Émond nous informe de l'ajout de deux nouveaux comités. Le comité plan motivationnel (5 groupes ciblés).

Le comité plan numérique (intégré la technologie dans notre pédagogie). Du 2 au 6 novembre, les élèves vivront une pratique de confinement à l'école. Leurs cours seront donnés virtuellement pendant une journée.

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur François Lessard, représentant au comité de parents, nous informe que leur première rencontre a eu lieu le 28 septembre dernier.

Sophie Martineau Dupont est élue présidente
Antoine Prévost est élu et vice-président.

► **INFORMATION DU MEMBRE DU PERSONNEL**

Madame Sonya Bérubé tient à féliciter les élèves pour leurs bonnes collaborations face aux nombreux changements auxquels ils se sont adaptés face aux mesures sanitaires mises en place.

À tous les mois, le système d'encadrement positif de l'école souhaite soutenir et favoriser la motivation des jeunes. Il visera cette année trois paliers soit : le système d'encadrement de l'école (points), la présence des élèves lors de la journée du tirage et les efforts déployés au cours des dernières semaines.

Madame Andrée Bouchard est en arrêt maladie indéterminé.

Monsieur Sylvain Fontaine quitte son emploi à La Frontalière. Son dernier jour de travail est le 30 octobre 2020.

Monsieur Sylvain Véronneau nous confirme qu'il y a plus de 60 activités offertes pour les élèves

► **CORRESPONDANCE**

Rien à signaler



PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 15 décembre 2020, à 19 h 00

CE005-19-914

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Élane Desrosiers, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 00.

ADOPTÉE

Président(e)

registraire